LE PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports Délégation Départementale à la Vie Associative



DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDVA 2022

Dépôt des dossiers à partir du 9 avril 2022 Date limite de dépôt des dossiers au 2 mai 2022

AVANT LE DÉPÔT:

1. Vérifier que votre association est éligible :

□ Votre association est déclarée et à jour de ses déclarations (dirigeants et statuts); □ Votre association possède un fonctionnement démocratique, réunit de façon régulière ses instances statutaires et veille au renouvellement de ses dirigeants; □ Votre association garantit la transparence financière; □ Votre association respecte la liberté de conscience et ne propose pas d'actions à visée communautaire ou sectaire; □ Votre association s'engage à la signature d'un contrat d'engagement républicain lors du dépôt d'une demande de subvention (Respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution; ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République; s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.)			
☐ Vérifier que le nom de votre association est identique sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ainsi que sur votre avis de situation au répertoire SIREN (https://avis-situation-sirene.insee.fr/)			
☐ Vérifier que l'adresse de votre association est identique sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ainsi que sur votre avis de situation au répertoire SIREN (https://avis-situation-sirene.insee.fr/)			
☐ Si vous n'avez jamais déposé de subventions, créer un compte sur la plateforme « Compte Asso » (https://lecompteasso.associations.gouv.fr/)			
☐ Mettre à jour vos informations administratives (adresse, personnes physiques, moyens humains 2022, coordonnés bancaires, etc) en vous connectant au Compte Asso et cliquant sur le bouton :			
2. Préparer les documents suivants :			
☐ Les statuts (transférés automatiquement du RNA)			
☐ La liste des personnes chargées de l'administration (transférés automatiquement du RNA)			
☐ Dernier rapport d'activité validé par l'assemblée générale (2021, ou si pas encore validé 2020)			
☐ Dernier rapport financier (ou comptes) validé par l'assemblée générale (2021, ou si pas encore validé, 2020)			
☐ Budget prévisionnel de l'association pour l'année 2022			
☐ Relevé d'identité bancaire (RIB) de l'association			

☐ Si vous avez bénéficié d'une subvention FDVA subvention sur compte asso (https://lecompteasso.associations.gouv.fr/saisir-les-	
☐ Si vous avez bénéficié d'une subvention FDVA renseigner une fiche bilan (annexe 5 disponible sur un compte-rendu financier par action.	
Afin de vous accompagner dans l'utilisation de c disponibles à cette adresse : https://www.association	
PRÉPARER VOTRE DEMANI	DE AU TITRE DU FDVA :
Prendre connaissance de la note d'o	orientation FDVA 2022 :
Disponible à parti	r du 9 avril
https://padlet.com/DD https://www.ac-nice	VA06/VieAssociative06 e.fr/sdjes-06
☐ Des priorités de financement pour l'année 2022 par des financements publics, non soutenues au prioritaires (ZRR, QPV, territoires enclavés)) ☐ Des priorités de financement complémentaires innovant	titre du FDVA 2021, actions sur des territoire
☐ Des modalités financières (demande comprise fonctionnement et aux projets innovants)	entre 800 € et 10 000 € pour le soutien a
☐ Choisir le type de dossier que vous allez dé formation des bénévoles	poser: fonctionnement ou projet innovant et/o
☐ Il est fortement recommandé de joindre le prodemande de subvention pour permettre au service subvention.	pjet associatif (ou programme d'activité) à vote instructeur de mieux apprécier votre dossier d
UNE FOIS CETTE CHEC	CK-LIST REMPLIE,

UNE FOIS CETTE CHECK-LIST REMPLIE, VOUS POUVEZ DÉPOSER VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION DEPUIS VOTRE ESPACE « COMPTE ASSO ».

Date limite de dépôt des dossiers sur Le Compte Asso : 2 mai 2022

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez vous adresser au 07 85 50 74 89

ou adresser un mail à : sdjes06-fdva@ac-nice.fr